

Sahara.—Cet immense désert ou mer de sables parsemée d'oasis, est borné au nord par les Etats Barbaresques ; à l'est, par l'Égypte et la Nubie ; au sud, par la Nigritie et la Sénégambie ; à l'ouest, par l'Atlantique.

Sénégambie.—La Sénégambie est bornée au nord par le Sahara ; à l'est, par la Nigritie ; au sud, par la Guinée ; à l'ouest, par l'Atlantique. Les Français, les Anglais et les Portugais ont des possessions sur les côtes de ce pays ; les Français, sur la rivière Sénégal, *St. Louis* est le chef-lieu de leurs établissements ; les Anglais, sur la Gambie, chef-lieu *Bathurst* ; les Portugais, sur la Casamance.

Guinée.—On appelle Guinée Supérieure l'espace qui s'étend, sur une longueur de plus de 700 lieues de côtes, depuis la Sénégambie jusqu'au cap Lopez. Elle est bornée au nord-est et à l'est par la Nigritie ; au sud, par le Congo ; à l'ouest, elle est baignée par l'Atlantique.

Cette contrée renferme plusieurs Etats. En suivant la côte depuis la Sénégambie, on remarque entre autres divisions : la côte de *Sierra-Leone*, colonie importante de l'Angleterre, destinée particulièrement à la civilisation des nègres ; la *côte des Graines* ; la *république de Liberia*, pour les nègres libérés ; la *côte des Dents* ou d'*Ivoire* ; la *côte d'Or* ; la *côte des Esclaves* ; le royaume de *Dahomeh* ; la *côte de Bénin*, etc.

Congo.—Cette contrée qu'on appelle encore *Guinée Inférieure* renferme un grand nombre de petits Etats, soumis à une foule de petits despotes. Elle s'étend depuis le cap Lopez jusqu'au cap Negro ; elle a une longueur d'environ 360 lieues de côtes. Le Congo est borné au nord par la Guinée Supérieure ; à l'est, par la Nigritie ; au sud, par l'Ovampie ; à l'ouest, par l'Atlantique.

Ovampie.—Au sud du Congo, s'étend, sur un